

DÉCLARATION D'ASSOCIATION

LOI DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES

(Formule 1 - article 6)

Les soussignés déclarent qu'ils désirent former une association coopérative

(insérer ici, le cas échéant, les mots "DE PÉCHEURS" "DE CONSOMMATION" ou "D'HABITATION")

à responsabilité limitée, sous le nom de

Compérative de développement agra-ferestier du Témiscouata

avec siège social à St-Emile d'Auclair

dans le district électoral de Rivière-du-Loup

et qu'ils s'engagent, pour en devenir membres, à souscrire le nombre de parts speciales respectivement indiqué en regard de leurs noms et à signer, si la loi ou le règlement de l'association les y oblige, un contrat de membre.

L'association est formée pour les fins suivantes:

Grauper dans le territoire de la Compérative le plus grand nombre possible de personnes et de corporations désireuses de faveriser leurs intérêts économiques et seciaux en tant que consemmateurs, en tant que producteurs et en tant que travailleurs, par la mise sur pied et l'exploitation d'une entreprise dont elles seront les usagers à l'un ou l'autre de ces titres ét dent les objets serent hetamment:

- I. l'achat, la production, la fabrication, la manutention, la transformation, l'entraposage, la distribution, la vente de biens, produits ou marchandises pour la satisfaction des besoins des membres;
- 2. l'achat ou la location de fermes disponibles pour en assumer l'exploitation par et au bénéfice des membres et toute initiative assurant l'exploitation ration-nelle des ressources agricoles du milieu;
- 3. la recherche et la création d'emplois pour les membres en agissant comme entrepreneur su sous-entrepreneur pour l'exécution d'epérations forestières, pour l'administration de programmes d'aménagement forestier, pour la construction,

(Suite page suivante)

APPROBATION

É.

Sous-ministre des institutions financières, compagnies et coopératives

- l'arganisation, l'entretien et l'exploitation de camps ou autres commodités à l'intention des touristes, chasseurs, pâcheurs ou vacanciers;
- 4. l'étude et l'analyse des besoins du milieu ainsi que le développement du sens communautaire, des responsabilités sociales et de l'esprit de compération chez les membres.

	M Merin (nom)	(prénoms)	Chargé de projeta, C. (occupati	on)
	St-Emile d'Auclair ,	Rivière-du-Lo	up.	
st désigné co	omme secrétaire provisoire de l'associ	(résidence)	au ministre des institutions für	nancières compa
	* 1 W			ialicicios, compa
nies et coopé	ératives, la présente déclaration et cor	voquer l'assemblé	e d'organisation par <u>lettre</u>	node de convocation)
			(
	i n			
lans les soix	ante jours de la publication de l'avis	d'approbation dans	la Gazette officielle du Québec	
• =				
6 7 E	Daté à St-Emile d'Auclair	ce	27 février	19 74
1 11 40		. 41	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Tous les	membres dont les noms suiven	t habitent le	comté de Témiscouata	
		1 - 3 TO B		Nombr de
11	(En lettres moulées ou de préférence à la machine à écrire.)		SIGNATURE	parts
: 1	a la machine a ecrire.)			de
				s. I.O C
NOM	Lachance		10/1	
PRÉNOMS	Jecelyn		forthereme	1
RÉSIDENCE	Lets Renversés		FONDATEUR	
OCCUPATION	Professour	7	EMOIN Tilles Toy	1
NOM	Dumont		100	
PRÉNOMS	Leuis-Philipse		1. B. Verry on	
RESIDENCE	Lats Ranversés		PONDATEUR	11
OCCUPATION	Marchand	,	EMONTO CARRELL	Tasas
NOM	Caren		0 11	
PRÉNOMS	Laurést		Sarus Massa	and I
RÉSIDENCE			FON ATEUR	
OCCUPATION	St-Emile d'Auclair		thous Tilles Tron	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
NOM	Rucharan			4
PRÉNOMS	Gagnon	-		flam.
	Emmanuel		FONDATEUR	from John Marken
RÉSIDENCE	St-Emils d'Auclair		Gilles Rad	
OCCUPATION	Marchand	To the second se	EMOIN	

IOM .	Dubé	1 4 6
RÉNOMS	Jean-Marie	pen Hand she I
ÉSIDENCE	Lets Renversés	C : AD
CCUPATION	Opérateur de machines leurdes	VEMOIN Filles Tay
ом	Rehert	2
RÉNOMS	Lauréat	Vaureat Pover
ÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	FONDATEUR
CCUPATION	Cultivateur	TEMOIN Gilles Try
ОМ	Levesseur	
RÉNOMS	Alphonse	alchonse Terresmon I
ÉSIDENCE	Lats Renversés	TEMOIN Gilles Roy
CCUPATION	Bucharon	TÉMOIN Julles Doy
ОМ	Bégin	1 0-
RÉNOMS	Jacques	Lagues Begins 1
ÉSIDENCE	Lats Renversés	FONDATURES!
CCUPATION	Eniciar	TEMOIN / Julias Ray
ОМ	St-Pierre	D. D. J. J.
RÉNOMS	Maurice	Mourie Staine
ÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	FONDATEUR
CCUPATION	Bucheron	TEMOIN Gilles May
ОМ	Ouellet	
RÉNOMS	Joseph C.	kasele. Cuellel -
ÉSIDENCE	St-Juste du Lac	FONDATEUR
CCUPATION	Rentier	TEMOIN Tilles Tay
ОМ	Paradis	n .
RÉNOMS	Normand	Normand Baradis
PÉSIDENCE	Lejeune	FONDATEUR
CCUPATION	Journaliar	TEMOIN Jules Mily
ОМ	Beaulieu	. v
RÉNOMS	Stanislas	Stanislas Jerulie
ÉSIDENCE	Lejeune	(T. NONDATEUR)
CCUPATION	Bucheran	TEMOIN Gilles Hoy
юм	Thibault	
RÉNOMS	François	Frances of Albacios
RÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	TEMOIN Gilles Pay
CCUPATION	Cultivateur	TEMOIN Julles I Tay
ОМ	Morin	
RÉNOMS	André	Gudse Man
RÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	C. AD TO
CCUPATION	Chargé de projets, C.J.C.	TÉMOINJulles Toy
юм	Gimen	
RÉNOMS	Aimé	cheme lesson
ESIDENCE	Lejeune	9. Ples Ray
CCUPATION	Gultivateur	TÉMOIN Jules) ou
ОМ	Thibault	1 2 . 1/2 /2
PENOMS	Jean-Marie	Jean Jeanel Holianis
ESIDENCE	St-Emile d'Auclair	A C'NONO
CCUPATION	Menuisiar	TÉMOIN JARRES IT DY
IOM	Mas Marin	no no
PRÉNOMS	Françoise	Man Francesso Holis
RÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	G.00.
CCUPATION	Ménagère	TÉMOIN Gilles RO7

NOM	Ouellet	
PRÉNOMS	Gabriel	Salus Quello
RÉSIDENCE	St-Juste du Lac	G:OL R
OCCUPATION	Garde-ferestier	TEMOIN Jules Koy
NOM	Lavois	11 10
PRÉNOMS	Gérard	Gerand Jane
RÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	FOYDATECT
OCCUPATION	Garde-ferestier	TEMOIN Jules Koy
ном	Rey	100 100
PRÉNOMS	Albert	Clery Joy 1
RÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	C.M.
OCCUPATION	Pråtracuré	TÉMOIN Julles Try
NOM	Grandin	- 1.9
PRÉNOMS	Delphis	Delly drawling 1
RÉSIDENCE	St-Emils d'Auslair	FONDATEUR
OCCUPATION	Rentier	TÉMOIN Julles Koy
NOM	Cestenguay	8 0
PRÉNOMS	Georges	derry least may in
RÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	FONDATEUR OF THE PROPERTY OF T
OCCUPATION	Cultivateur	TENDIN Tilles Doy
NOM	Saucy	
PRÉNOMS	Marcel	Tharell Souly I
RÉSIDENCE	Lets Renversés	C AD
OCCUPATION	Jeurnaliar	TÉMOIN Jules Ray
NOM	Bágin	
PRÉNOMS	Jean	Leave Barrie
RÉSIDENCE	Lets R _e nversés	G: NONDATE
OCCUPATION	Journalier	TEMOIN Tilles Ray
NOM	Laveis	
PRÉNOMS	Gasten	Odoston douse.
RÉSIDENCE	St-Emile d'Auclair	TEMOIN GILLER ROY
OCCUPATION	Journalier	TEMOIN Gilles Roy

EXTRAIT DE LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC

Volume: 106 -

Numéro:

16 -

Page: 3013 -

Date: 20 avril 1974 -

COOPERATIVE DE DEVELOPPEMENT AGRO-FORESTIER DU TEMISCOUATA

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des institutions finan-Avis est donne que le ministre des institutions mancières, compagnies et coopératives, a approuvé la formation de l'association coopérative « COOPERATIVE DE DEVELOPPEMENT AGRO-FORESTIER DU TEMISCOUATA».

Le siège social de cette association coopérative est situé à St-Émile d'Auclair, Québec, dans le district électoral de Rivière-du-Loup.

Le sous-ministre des institutions financières,

57048-o

compagnies et coopératises, ALBERT JESSOT.

COOPERATIVE DE DEVELOPPEMENT AGRO-FORESTIER DU TEMISCOUATA

(Cooperative Associations Act)

Notice is given that the Minister of Financial Institutions, Companies and Cooperatives has approved the formation of "COOPERATIVE DE DEVELOPPEMENT AGRO-FORESTIER DU TEMISCOUATA",

a cooperative association.

The head office of this cooperative association is located in St. Émile d'Auclair, Québec, in the Electoral District of Rivière-du-Loup.

ALBERT JESSOP,
Deputy Minister of Financial Institutions,
Companies and Cooperatives.